

Cadre de vie :
ces petits plus
qui transforment
notre
commune...

La Municipalité s'était engagée à mener des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie à Villandry... Voici ce qui a été fait depuis l'arrivée de la nouvelle équipe à la Mairie :

- **Six nouvelles jardinières**, uniques en France puisque réalisées par une entreprise locale (Cinq Mars La Pile) et sur un concept proposé par la commission « Urbanisme et Cadre de vie » de l'équipe municipale. Quatre sont venues remplacer les jardinières, devenues obsolètes, de l'entrée ouest du village (direction Vallères). Les deux autres ont été installées à l'entrée est (direction Savonnières). Nous reviendrons dans le prochain bulletin sur notre 1^{ère} participation au concours des « Villes et Villages fleuris et notre 1^{ère} récompense ! De bon augure pour le concours des maisons fleuries que nous comptons relancer en 2015.



- **Un conducteur indélicat** a, en quelques secondes, **supprimé une des nouvelles jardinières en la percutant de plein fouet...** Heureusement cet accident, s'étant produit à une heure avancée de la nuit, n'aura occasionné que des dégâts matériels. Dégâts dommageables pour la collectivité puisque, bien entendu, le conducteur ayant un sens civique très avancé n'a pas jugé nécessaire de laisser son identité avec les multiples pièces de carrosserie laissées sur place, au droit de l'impact.



- **Pour les propriétaires de chien, promener son animal en pleine nature, quel plaisir, c'est vrai !** Mais dans un espace de vie partagé, si le propriétaire de l'animal a le même sens civique que le conducteur ayant percuté la jardinière, du coup cela devient beaucoup moins agréable pour l'autre utilisateur de l'espace... Surtout si son pied heurte de plein fouet la déjection laissée par l'animal du maître indélicat.

Afin de réparer l'oubli ou simplifier le geste ou plutôt favoriser un geste citoyen, la municipalité a fait le choix d'installer deux canisettes (totem permettant de prélever des sacs ou gants « hygiène canine » pour ramasser la déjection de son animal « chéri » et la déposer dans la poubelle prévue à cet effet, sur le même totem). L'une a été installée près de la passerelle de la douve et l'autre à proximité de la maison de la Confluence.



- **Avec les beaux jours de l'été indien** ... peut-être avez-vous déjà constaté qu'en lieu et place de l'ancien mur du City Stadium, un banc a vu le jour, pour votre confort. La méthode a été assez simple : le mur ne servant plus, son évolution était incontournable. Quelques coups de masse, un tronçonnage efficace, un peu de maçonnerie et la pose d'une essence de

qualité ont eu raison de ce brise vue et dotent désormais ce lieu d'un endroit confortable pour surveiller les enfants ou pour, tout simplement, constater leur progrès en sport.

– **Afin de répondre à une demande légitime, une banquette a été posée, à gauche du portail, au cimetière.** Cette banquette permettra aux visiteurs de pouvoir se poser avant d'aller se recueillir sur une sépulture... ou, pourquoi pas, à quelques marcheurs, de reprendre leur souffle après avoir arpenté durement la montée de la rue de Druye...

– **Une autre demande satisfaite : un banc a été installé, sur la partie herbeuse, en face du Centre de Loisirs.** Les mamans (ou les papas !) pourront ainsi discuter dans d'excellentes conditions, après avoir déposé leurs bambins à l'école. Aux beaux jours, les riverains eux-mêmes pourront également discuter à la fraîche. Un seul impératif : La présence d'un temps clément !



**ALERTE
MECENAT**

Alors que les travaux de l'église avancent très vite, le compteur du mécénat est malheureusement, sinon à l'arrêt, tout au mieux en mode R.A.L.E.N.T.I...

1840 Euros hier (lettre d'information N° 2) et 2 040 Euros aujourd'hui ! L'objectif minimal étant à 13 000 € afin d'obtenir une subvention de 24 000 € de la fondation du Patrimoine.

Quelles que soient vos convictions, le geste que vous ferez vous permettra, d'une part, de faire un geste pour la sauvegarde du patrimoine et vous offrira, d'autre part, la possibilité de défiscaliser à hauteur de 60 % pour les particuliers ! (*Exemple : si vous faites un don de 100 Euros, 60 Euros viendront en déduction de vos impôts*). Le bulletin de souscription est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune ou de la fondation du patrimoine (www.centre.fondation-patrimoine.org).



Prochaine réunion de conseil municipal :

Jeudi 13 novembre 2014 à 20H30

AGENDA DES FESTIVITES
novembre/décembre 2014

15 novembre 2014

Date limite d'inscription au défi énergie des citoyens pour le climat (pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune, www.villandry.fr, ou sur www.centre.familles-a-energie-positive.fr)

30 novembre 2014

Bourse aux jouets et puériculture de l'APEEV, salle des fêtes et salle associative

30 novembre 2014

Concerts de l'Ensemble Musical de la Confluence - Village de Noël de Ballan-Miré et Marché de Noël de Berthenay
. 15H00 Eglise de Ballan-Miré
. 17H30 Eglise de Berthenay

5 décembre 2014

Téléthon – participation de l'Ensemble Musical de la Confluence, 18H30, gymnase de Ballan-Miré

19 décembre 2014

Noël Ensemble, Villandry Village